

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET INFORMATIONS POUR LA SAISON SPORTIVE 2026/2027 (à lire attentivement et à conserver par l'adhérent)

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez en initiant ou renouvelant votre inscription ou celle de votre enfant. Pour assurer un bon fonctionnement, voici les quelques informations sur l'association et le déroulement de cette prochaine saison.

LE CLUB

Notre club de gymnastique artistique, et autres pratiques gymniques, est déclaré et agréé auprès de la Direction Départementale Jeunesse et Sports de par son affiliation à la F.S.C.F. (Fédération Sportive et Culturelle de France) ou à la F.F.G (Fédération Française de Gymnastique), selon la pratique de l'adhérent.

L'objectif du club est de faire progresser tous les licenciés à leur rythme dans une optique de loisir ou de compétition.

L'accès aux différents cours se fait en fonction des places disponibles. L'accès aux groupes compétition peut se faire à partir de 6 ans. En cas de forte demande, l'encadrement peut être amené à réserver l'accès à la compétition aux gymnastes ayant au moins une année de pratique, et/ou, suivant leurs acquisitions et leur motivation.

ENREGISTREMENT DES INSCRIPTIONS

Une inscription n'est enregistrée qu'après réception du règlement et d'un certificat médical valide lorsque celui-ci est requis (obligatoire pour les majeurs à la 1^{ère} inscription ou, pour un majeur comme pour un mineur, lorsqu'une visite médicale est requise suivants les réponses fournies dans le questionnaire santé,).

Pour les nouvelles inscriptions, la période d'essai est de 2 séances d'entraînement (à compter du 1^{er} cours suivi). En cas d'abandon de votre enfant pendant ou à l'issue de ces entraînements, la cotisation vous sera remboursée.

Passé ce délai, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

En cas d'incapacité physique en cours de saison, ceci pour le reste de l'année, un remboursement peut être envisagé. Vous devrez alors prendre contact avec le bureau et lui transmettre un certificat médical ou autre justificatif ; votre situation sera étudiée à l'occasion de la réunion suivante du comité de direction.

COMMUNICATION / INFORMATION

Tout au long de la saison, les informations sur la vie du club, les horaires ou encore les événements (compétitions, gala...) vous seront communiquées **principalement par mail**. A cette fin, merci de bien utiliser votre adresse email principale sur l'espace adhérent (possibilité d'y renseigner un second email de contact). Les données personnelles que vous nous communiquez sont exclusivement utilisées par le club Tempo et ne seront pas communiquées à des tiers. Conformément à la loi "Informatique et Libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant à tout moment, par mail à contact@tempogym.net

ASSURANCES

Vous devez vérifier auprès de votre assureur que votre contrat couvre bien les dommages subis par le sportif. A défaut, vous devez souscrire ce type de contrat directement auprès de votre assureur habituel ou vous pouvez souscrire par le biais de l'association. En effet, conformément aux obligations, nous vous proposons, sous couvert de l'assureur de chaque fédération, une assurance individuelle couvrant les dommages corporels en cas d'accident.

Le formulaire d'adhésion vous sera transmis sur simple demande à contact@tempogym.net (tarif : nous consulter).

Pour tout accident survenu durant les activités proposées, vous devrez contacter l'assureur auprès duquel vous aurez souscrit un contrat à titre individuel. Si jamais la responsabilité civile de l'association devait être engagée, il sera alors impératif de remettre à l'association un certificat médical constatant la ou les blessures sous 48 heures.

ENTRAÎNEMENTS

Les entraînements ont lieu à la salle Lavallot, à Landerneau. Les horaires vous sont communiqués à l'inscription ou en début de saison. Il est **indispensable d'arriver à l'heure** aux entraînements, l'échauffement étant une partie importante d'un cours de gym.

L'entraînement est assuré par des entraîneurs, salariés ou bénévoles, assistés d'aide-moniteurs bénévoles (parents, jeunes). **En dehors des horaires de cours, les représentants légaux sont seuls responsables.** Vous devez donc **accompagner votre enfant jusqu'à la salle et vous assurer de la présence d'un responsable sur le lieu de l'entraînement avant de repartir**. Vous devez par ailleurs venir chercher votre enfant dès la fin du cours.

En cas d'intempéries ou de grand froid ou tout autre raison majeure, le responsable du cours peut décider de l'annulation d'une séance. Il en informera alors les familles concernées, prioritairement par l'envoi d'un mail + affichage à l'entrée de la salle.

Le calendrier d'entraînements communiqué en début d'année est prévisionnel. Il ne constitue donc en aucun cas un engagement du club sur le nombre de séances dispensées durant la saison.

ÉVÈNEMENTS ET COMPÉTITIONS

Tout licencié est susceptible de participer aux manifestations organisées tout au long de l'année.

Dans les sections « compétition », chaque gymnaste participe au moins à une compétition.

Le calendrier annuel est établi en début de saison par le Comité du Finistère et transmis aux licenciés par mail dès qu'il est disponible. Dans la mesure du possible, il est demandé aux parents de s'organiser pour transporter les enfants sur le lieu de compétition, excepté lorsqu'un car est organisé (régionaux).

La participation aux concours par équipe est un devoir du (de la) gymnaste envers son club et son équipe.

Seuls des cas de force majeure peuvent dispenser d'y participer. Ils devront être expressément justifiés. Le club s'engageant financièrement pour chaque compétition, en cas d'absence non justifiée ou tardive, il sera demandé aux parents le remboursement de cet engagement.

Pour les sections « loisir », des événements sont susceptibles d'être proposés durant la saison. Facultatifs.

Pour tous les groupes, en cas de gala de fin de saison, une participation financière (dans la limite de 10 euros) pourra être demandée en mai pour achat ou confection des costumes choisis – variable suivant les groupes. Le costume reviendra alors au gymnaste.

ORGANISATION TECHNIQUE

Toutes les décisions se rapportant aux entraînements et compétitions (composition des groupes, choix des compétitions, niveaux de difficultés) sont du ressort de l'équipe d'encadrement.

CONSIGNES ET TENUE VESTIMENTAIRE

Lors de la pratique, les gymnastes doivent impérativement :

- **S'attacher les cheveux** (queue de cheval ou chignon sur la nuque).
- Ne pas mettre de bijoux (risques de blessures, perte, dégradation).
- Ne pas mâcher de chewing-gum.

A prévoir :

- Gourde ou petite bouteille d'eau dans le sac du gymnaste.

Pour les entraînements, les gymnastes peuvent porter :

- Pour les garçons : t-shirt + short/cycliste/pantalon **ou** léotard pour la gym artistique.
- Pour les filles : t-shirt + legging/corsaire/caleçon **ou** justaucorps.
- Chaussants : pieds-nus ou ballerines blanches pour la compétition, chaussons souples antidérapants ou pieds-nus. Chaussures de sport pour la section cheerleading.

Il est indispensable que tous les vêtements personnels soient marqués au nom du gymnaste.
Nous signalons que l'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Pour les groupes compétition, l'acquisition de la tenue aux couleurs du club est obligatoire, à l'achat.

Pour l'équipe de cheerleading, la location de la tenue aux couleurs du club est obligatoire.

> Elles pourront être utilisées à l'entraînement et seront indispensables lors des événements.

Pour les gymnastes loisir filles, un justaucorps du club est également proposé (disponible à l'achat uniquement).

Pour tous, vous souhaitez vendre ou acheter des tenues d'occasion (justaucorps, ballerines, etc.) – un tableau dédié peut être proposé à l'entrée de la salle de gymnastique pour diffusion/consultation de petites annonces.

Rejoignez-nous !



Envie de participer à la vie du club ? Passez à l'action en devenant bénévole.

Encadrement

Nous recherchons des **parents ou jeunes volontaires pour accompagner nos entraîneurs** bénévoles ou salariés. Rôle : assister l'entraîneur pendant une séance en l'aidant :

- à mettre en place le matériel sur les ateliers pédagogiques,
- à suivre les enfants sur les parcours,
- à veiller au respect des consignes données par l'entraîneur aux enfants.

A partir de 14 ans, formation fédérale accessible et partiellement financée par l'association.

Juge

Nous avons besoin de **parents ou jeunes volontaires pour suivre la formation juge** basique ou recyclage en début de saison (1 jour en oct./nov.), puis juger au moins 1 compétition par an.

Objectif : permettre aux compétiteurs de participer aux Championnats.

En effet, il est obligatoire de présenter 1 juge pour 8 gymnastes (ou pour une équipe) engagés dans une compétition.

Chargé d'une mission / d'un projet ou d'une action ponctuelle

- Participez aux événements de la saison (notamment : parc de jeux éphémère En avant Noël et gala en juin) : gestion des entrées, stand restauration, secourisme ou tout autre aide organisationnelle ou logistique,
- Apportez votre aide lors de notre participation aux événements (fête du sport, gala, etc.),
- Proposez ou participez à l'organisation d'un événement ou d'une action ponctuelle permettant de contribuer au financement des projets du club,
- Recherchez des sources de financement (sponsors, subventions, dons...).

Comité de direction & volontariat

Bureau (président, trésorier, secrétaire et leurs adjoints)

Membre actif au sein des commissions : Achats/travaux, Boutique, Inscriptions, Communication, etc.

Nos besoins en bénévoles sont nombreux et variés.

Toutes les bonnes volontés et les savoir-faire sont utiles pour faire vivre et développer l'association.

Nous vous proposons différentes activités, chacune contribuant à la réalisation de nos missions. Choisissez celle(s) qui correspond(ent) le mieux à vos envies, vos compétences et à vos motivations, et, rejoignez-nous !

NB : compétences en relation client, gestion administrative, photo et outils informatiques particulièrement appréciées.